



Namur Ville Numérique

Mars 2013

Namur Ville Numérique

Dans la déclaration de politique communale approuvée par le Conseil communal le 17 décembre 2012, parmi les enjeux était énoncé l'objectif de faire de Namur une ville intelligente (smart city ou ville numérique).

Ce concept dont les contours ne sont pas nécessairement clairs pour le plus grand nombre a fait l'objet d'une discussion au Conseil communal du 21 mars 2013, l'occasion de le préciser, de le rendre plus palpable via un inventaire non-exhaustif des actions menées ou en projet.

INTRODUCTION

Namur veut se placer à l'avant-scène des villes innovantes en matière touristique, culturelle et économique, se positionner davantage en faveur de l'usage des nouvelles technologies pour faire émerger ces différents secteurs (la culture, le tourisme et l'économie à Namur).

« *Smart cities, smart people* », dit-on.

La technologie ne change pas l'homme, mais l'homme doit apprendre à se servir des nouvelles technologies. Comme le disait Philippe Dubernard, « *Une ville devient intelligente quand les infrastructures sont interconnectées et améliorent ainsi la vie du citoyen* ».

La Ville de Namur est classée à la 7^{ème} (sur 15) place dans le classement réalisé par Agoria des administrations communales développant des projets de smart cities.

Pour rappel, avant les élections communales, Agoria avait appelé toutes les villes et communes à établir un master plan intégré pour une politique de ville intelligente. Elle avait établi un classement belge des villes intelligentes après une analyse portant sur les 25 plus grandes villes et communes de notre pays. Namur se classait très honorablement déjà en 14^{ème} position, tout en étant la 1^{ère} ville wallonne !

De ces 25 villes, 15 ont, entretemps, présenté, au lendemain des élections communales, des déclarations de politique générales intégrant la notion de développement de « ville intelligente ». Ce sont les villes – flamandes – de Gand, Malines et Genk qui tiennent le haut du pavé en consacrant une très grande attention à leur transformation en ville intelligente sur base de projets durables, intelligents dans les domaines de l'énergie, les bâtiments, la mobilité, l'e-gov, la santé, les espaces publics, la gestion de l'eau et des déchets et des réseaux de communication modernes.

Namur se retrouve donc en 7^{ème} position, juste après Bruxelles et toujours 1^{ère} ville wallonne ! Manifestement à la suite des intentions qui sont celle de Namur en matière de ville intelligente, et la place que cela occupe dans la déclaration de politique communale.

Nonobstant cela, il semble important de rappeler qu'en tant que pouvoir local, la Ville n'a pas la maîtrise sur tout ce qui pourrait faire de Namur une ville « supra-intelligente » ; pensons aux développements à intégrer en matière de mobilité aux abords de la Ville qui dépend majoritairement de voiries régionales ; pensons également à l'accessibilités de données en matière de soins de santé entre hôpitaux, médecins traitants, opérateurs paramédicaux , patients... qui dépend de ces mêmes organismes de soins.

Cela, loin de nous freiner, doit nous amener à pousser une concertation de plus en plus aigüe avec les divers niveaux de compétences et niveaux de pouvoirs concernés. Il nous faut donc impliquer notre politique communale au sein d'une politique fédérale, communautaire et régionale et actionner, chacun en fonction de nos compétences, les leviers adéquats pour que les pièces du puzzle puissent s'agencer au mieux et au plus vite.

Les intentions du Collège sont donc claires et nous avons désormais un rang à tenir, voire même à dépasser vu ce classement de 1^{ère} Ville wallonne.

Si nous en sommes arrivés à ce classement, c'est parce que Namur est un grouillement, de plus en plus audible, d'une dynamique numérique. Toutes les actions déjà entreprises et les projets en cours nous ont dès lors incités

à préparer très sérieusement, avec plusieurs partenaires, le dépôt d'un dossier de candidature dans le cadre du FEDER pour décrocher des fonds indispensables pour mener à bien notre politique.

ACTIONS DE LA VILLE

Lors de la précédente législature, une Task Force Economie a réuni à plusieurs reprises des représentants de la Ville et du monde économique namurois (Artexis, NEW, GAU, Infopôle, Job'in, Forem, AWT, UCM,...).

A l'issue de quelques réunions, deux thématiques se dégagent particulièrement pour le développement de Namur :

- l'industrie commerciale et les petits commerces d'une part,
- la thématique Namur numérique d'autre part.

Deux groupes de travail ont donc été mis en place et c'est Monsieur Jourdain, d'INFOPOLE qui, avec le groupe Namur numérique planche sur le concept de smart city. Ils ont fait le choix de partir, pour Namur, du précepte de Smart City en tant que ville qui met en avant les nouvelles technologies et qui s'en sert pour de nouveaux usages publics et privés. Ce groupe travaille en étroite collaboration avec le Service des Affaires économiques de la Ville.

La prochaine activité sera de participer à la préparation au **hackathon e-gov** qui se tiendra en octobre prochain à l'espace Coworking. En 2 mots, des opérateurs et créateurs numériques ont 3 jours pour trouver une solution à une problématique qui leur est exposée et qui concernera le domaine de l'e-Gov et de l'Open data. Cet événement est organisé en partenariat avec la Région Wallonne et l'Agence Wallonne de Télécommunication (AWT).

La Task Force Economie mise en place a eu pour effet principal de mettre en contact l'important vivier privé compétent en matière de numérique.

Parallèlement, de nombreuses actions sont réalisées par des services communaux au quotidien :

- a) Gestion du **site internet** www.ville.namur.be et accompagnement des services pour les sites annexes que sont ceux des pompiers, de la bibliothèque, du service des sports,... ce site est mis à jour plusieurs fois par jour.
- b) Développement d'outils pour les namurois sur le site web directement : **l'agenda en ligne**, mis à jour jusqu'à la veille encore des événements annoncés, la **cartographie de la ville**, merveilleux outil qui reprend une multitude d'informations utiles,...
- c) Sur le site, le citoyen peut également trouver les **démarches de A à Z**, les **procédures en ligne** et le logiciel de suivi des interventions qui visent à faciliter les démarches des citoyens et/ou le suivi de ces démarches. Une sorte de e-Gov en somme qui fonctionne très bien !

Ce site est reconnu par l'Agence Wallonne de Télécommunications (l'AWT) comme étant à la pointe des sites web des pouvoirs locaux.

Ce site ne peut évidemment souffrir la comparaison avec des sites web d'asbl, de sprl ou autres sociétés ou communautés dont la souplesse d'action est plus évidente. Nous avons une programmation qui nous est propre et qui nous permet dès lors de faire du sur-mesure, à l'inverse de nombreuses autres communes. L'AWT nous reconnaît une réelle approche citoyenne à cet égard.

- d) gestion de la présence de la ville (page officielle) sur les **réseaux sociaux** que sont Facebook et Twitter. Notre présence sur Twitter est surtout active dans la dynamique communication de crise. 1700 personnes suivent ce compte. C'est cet outil qui a été utilisé par la Ville et la Police pour communiquer les informations liées à la sécurité ou à la mobilité lors des dernières fêtes de Wallonie ou lors de grandes manifestations.
- e) **Veille aussi sur les réseaux sociaux** et plus globalement sur Internet, quant à l'image de la ville. Cette veille a ainsi permis la fermeture de pages qui utilisaient abusivement l'appellation Ville de Namur et

créaient une confusion ; elle a permis également de prendre contact avec des personnes qui utilisent à mauvais escient le logo de la ville voire détournent celui-ci (changement des couleurs, du texte,...). Cette veille est réalisée y compris le soir et le week-end car le temps numérique n'est pas nécessairement le temps administratif.

Cette veille se manifeste aussi par la surveillance de nombreux sites et blogs consacrés à la communication publique, au marketing territorial en ce compris les nouveaux médias dans une approche de **veille stratégique** : esprit d'ouverture sur ce qui se fait dans d'autres villes, d'autres pays,...

- f) développement d'une **version mobile** du site Internet.
- g) renvoi plus systématique du Namur Magazine vers le site internet, parfois avec **QR code**, pour des sujets qui nécessitent plus de places pour être développés. Namur magazine a en effet un nombre de pages limités qui ne permet pas de tout y mentionner en long et en large.
- h) une réflexion est en cours sur une approche **Open data**. L'Open Data constitue un bel avantage mais aussi un défi pour le secteur public. Celui-ci dispose en effet de données très intéressantes qu'aucun organisme privé n'a pris la peine de récolter. Diffuser ces données, en dehors de tout ce qui touche à la vie privée, gratuitement à la population, via des applications technologiques faciles d'utilisation peut être un « plus » pour les villes. Il peut s'agir d'infos touristiques, d'horaires des transports en commun, par exemple : application permettant de connaître à un arrêt de bus donné, tous les bus qui y passent et leur horaire précis ou au contraire toutes les difficultés rencontrées en matière de circulation, de voiries qui sont bloquées ou qui sont en travaux, etc. Tout ce qui peut faciliter la vie des citoyens peut être mis en place.

Nous y travaillons pour le moment via un premier test qu'est la réalisation d'un cadastre des défibrillateurs qui sera mis à disposition de tous les développeurs qui souhaiteraient développer une application utilisant ces données. Cela permettra à tout détenteur d'un Smartphone de lancer l'application qui lui indiquera où se trouve le défibrillateur le plus proche.

- i) une autre réflexion est en cours quant à la **communication vers le citoyen par sms**. Cependant, nous ne souhaitons pas aller trop vite dans cette démarche car la Région wallonne travaillerait sur un outil qui pourrait être mis à disposition des communes.
- j) En 2009, la Ville fut également l'interlocuteur privilégié de Google pour les prises de vue ayant amené à **Google Streetview**. Un agent communal a accompagné sur le terrain l'équipe technique pour leur faciliter l'accès aux sites a priori inaccessibles aux voitures (piétonnier, quais de Meuse,...) qui font la richesse de Namur.
- k) Il y a toutes les démarches des espaces publics numériques ou « EPN » qui se sont multipliés depuis dix ans sur le sol namurois. Les démarches comme « **Papy et Mamy, surfeurs** » (formation à l'usage de Google, dispensées par la Ville) et les initiatives impliquant les jeunes à aider les aînés à **utiliser les GSM** et autres.
- l) Au niveau **touristique**, en partenariat avec la Province, des projets sont en cours pour couvrir nos espaces publics d'un **accès WIFI** à internet afin de guider les touristes, qu'ils soient étrangers ou namurois, vers nos lieux de tourisme et de Culture. A cet effet, 10 routeurs ont été installés pour couvrir certains lieux publics. 5 modems sont installés ou en cours d'installation sur des bâtiments de la Ville : Hôtel de Ville, Halle Al'Chair, Ancienne Bourse, Musée Grosbeek de Groix et Bâtiment de l'Institut Lazonon près du Théâtre.

On peut s'étonner, à juste titre, du fait que ces bornes WIFI ne sont pas encore actives. C'est oublier que le réseau sans fil est un réseau qui a besoin d'être nécessairement câblé ! Que donc il convient de connecter toutes ces petites antennes, hautement placées, à des câblages qui partent de bornes sises parfois dans les caves. De plus, il faut protéger tout cet équipement du tout-venant et de tout acte de malveillance ou de dégradation anticipée. Ce n'est donc pas « juste tirer un fil ».

L'idée, faut-il le préciser, n'est pas de permettre à toute personne qui est à Namur de surfer gratuitement grâce au WIFI. On n'est pas encore à cette étape-là. Rappelons-nous que rien que pour pouvoir équiper de la sorte la ville de Mons, le coût est estimé à 3,5 millions d'euros ! Ce qui ne nous permettra pas de

doter Namur de la même politique tout de suite. Ce que nous voulons et pouvons faire, par contre, c'est s'assurer que lorsqu'un touriste ouvre son Smartphone ou sa tablette à proximité de l'une de nos 10 bornes, il arrive directement soit sur le site de la ville, soit sur celui de la province, qui le dirigera alors vers ce qu'il y a à voir, ce qu'il y a à faire, qui est donc un agenda d'activités qui soit là accessible et à temps et à heure. C'est donc clairement un outil de promotion de la Ville – et de la Province- dont il s'agit.

PROGRAMMATION FEDER

Dans le cadre de la programmation européenne FEDER (Fonds européen de Développement régional), de nombreuses actions sont menées sous l'impulsion du **BEP** avec l'**Université de Namur**.

Namur grouille d'opérateurs et de créateurs actifs dans les Nouvelles technologies. Cela nous a amené, tout logiquement, à préparer un dossier de candidature pour pouvoir profiter de la distribution de fonds FEDER.

C'est précisément dans cette optique-là qu'il nous semble utile de souligner que nous pouvons compter sur le soutien de l'**AWT** qui est unanimement reconnue en Région wallonne pour son sérieux et son travail.

La Ville de Namur va développer une candidature sur 3 axes :

- un incubateur numérique,
- un aménagement smart du site du Grognon
- le développement du Caméo comme un lieu d'animation entre « smarts entrepreneurs ».

C'est un dossier qui est largement porté par le BEP et son Directeur Général et auquel le Professeur TOINT, vice-recteur de l'Université de Namur, a été associé.

- a) **L'incubateur numérique** : la mise sur pied d'un incubateur pour entreprises innovantes. La volonté est de mêler entreprises privées, publiques, les milieux associatifs, artistes numériques et autres personnes travaillant dans le domaine de la créativité et des nouvelles technologies.

Cet espace multisectoriel et international serait co-sponsorisé et animé par Université de Namur avec des animations scientifiques, accès aux plateformes technologiques pointues de l'université pour les entreprises, ateliers d'innovation,...

Nous voudrions y inclure des espaces de travail différents mélangeant milieux artistiques et d'entreprises favorisant l'échange de connaissance et l'inspiration mutuelle. Ce lieu serait ouvert aux indépendants, artistes ou entrepreneurs qui débutent ou qui sont confirmés. Mais bien sûr également aux jeunes diplômés de l'Ecole Supérieure d'Infographie Albert Jacquard ou de l'Université. On le disait dans la DPC, on a des talents mais il faut pouvoir aussi les mettre en valeur et leur permettre de se déployer.

Bureaux, espace de co-working, studios, entrepôt et autres espaces ont été savamment pensés. Notre projet comporte également un **Fab Lab** (Fabrication laboratory), qui serait une première en Wallonie. Un Fab Lab est une plateforme de prototypage d'objets physiques, « intelligents » ou non. Il s'adresse aux entrepreneurs qui veulent passer plus vite du concept au prototype, aux designers et étudiants désireux d'expérimenter et d'enrichir leurs connaissances pratiques en électronique, en design... un labo de bricoleurs du XXIème siècle en quelque sorte.

Cet incubateur intéresse d'ores et déjà 5 organismes prêts à s'investir dans la mise en place et dans la gestion d'une telle infrastructure (Dog studio – agence Web ; Superbe –studio de création d'installations interactives ; Subway Architecture – bureau d'Architecture ; KIKK asbl- organisation d'un festival des cultures numériques et créatives ; Smart- soutien collectif des artistes).

La ville a sa part à jouer dans ce projet en matière de mise à disposition d'un lieu – suivant toutes modalités à convenir-, en matière urbanistique, en matière de soutien, en matière d'utilisation finale des produits,...

- b) Le deuxième axe est celui de l'insertion prononcée des applications numériques à intégrer dans le projet **d'aménagement du site du Grognon**, plus joliment renommé « Namur, la Meuse, la Sambre et sa Confluence » et donc dans le cahier des charges puisque c'est un des créneaux spécifiques sur lequel

devoir profiler notre projet de réaménagement du site du confluent pour élargir au financement du fonds FEDER.

- c) Enfin, nous proposerons de profiter du redéploiement de l'**Espace CAMEO** pour en refaire un espace numérique, pas seulement en terme d'équipement technologique mais également en terme d'animations et de lieux de rencontre entre entrepreneurs, entre gestionnaires de l'Espace, entre utilisateurs de l'Espace.

AUTRES PROJETS EN COURS OU EN REFLEXION

- 1) Création d'un **e-government** entre la Ville et le Parlement wallon. C'est probablement une piste à devoir creuser vu les liens étroits qui nous lient.
- 2) La mise sur pied d'**outils de gestion publique avancés**, en particulier en matière de déplacements et mobilité urbaine et d'anticipation de l'évolution démographique
- 3) Une stratégie éventuelle de la Ville pour le déploiement de **mobilier urbain intelligent** où il y a déjà un projet européen sur lequel travaille le BEP.
- 4) La mise en place d'un **extranet pour les membres du Conseil** de manière à pouvoir permettre qu'eux-mêmes, les membres du Collège, les chefs de département, le cas échéant, via des tablettes, à l'instar de ce qui existe déjà à la Province : accès à tous les fichiers personnels, la boîte mail complète, possibilité de consulter à distance les dossiers conseil, le budget article par article.... Ce sont des évolutions vers lesquelles nous devons tendre.
- 5) La mise en place d'une **application interactive** sur le site internet de la ville afin de permettre au citoyen de réagir, de faire part de son avis, de participer activement à la Vie de la commune. Toute la difficulté se pose néanmoins dans les réponses ou plutôt les non-réponses qui en découleront. Qui va gérer ce flux d'information ? Une balance doit être faite entre l'objectif de répondre aux attentes des citoyens et le fait de générer des frustrations additionnelles si l'on a un flux d'e-mails auxquels on ne parvient pas à répondre.
- 6) Utiliser plus avant la technique des **QR Code** sur nos publications, notamment sur des plaques informatives préparées par la Région sur une série d'édifices à Namur qui rappellent leur participation à la mémoire wallonne et à l'histoire de l'édification de notre Région.
- 7) Travailler avec le Forem Formation et les autres acteurs formatifs, tels que Job In, Interface3 namur, ... pour proposer des **formations** répondant à ces nouveaux besoins.
- 8) La mise en place d'une **Maison des Savoirs** qui serait un lieu où le citoyen namurois pourrait trouver l'ensemble des technologies les plus récentes. C'est juste une idée parmi d'autre sur le plus long terme. Mais là, de nombreux partenaires namurois sont déjà envisagés. C'est quelque chose qui peut peut-être prendre forme au sein de l'espace de Coworking. Les entreprises du secteur IT sont par ailleurs demandeuses d'un lieu où pourraient se donner des démonstrations sur de nouveaux produits (sorte de business center technologique soutenu par les pouvoirs publics).
- 9) Ajouter un axe « nouvelles technologies de communication » au futur cursus de l'**école d'administration** régionale qui sera bientôt créée à Namur. Si les jeunes naissent avec un smartphone dans les mains, il n'en reste pas moins que les fonctionnaires d'aujourd'hui n'ont pas tous eu cette chance. Et qu'il convient donc de les y amener. Par ailleurs, les nouvelles technologies de la communication et de l'information exigent également le respect de certaines règles de bases pour bien communiquer.
- 10) Permettre, pourquoi pas comme cela se fait à Anvers, le **paiement des horodateurs par sms**. C'est aussi une perspective qui peut s'ouvrir à nous.
- 11) Et pourquoi pas, la création d'un **musée de l'informatique**, c'est une idée pour laquelle on est régulièrement relancé par l'Université de Namur qui a répété sa volonté de monter ce projet. Une forme davantage de « Numerik Art Museum » qui met à l'honneur l'informatique puisque l'Université à une

large collection qu'elle aimerait pouvoir valoriser, mais à ce stade on est toujours confronté à une autre question, quel endroit? Quel financement ?

ACTIONS DES PARTENAIRES

Enfin, des actions aussi avec nos partenaires

- a) **Université de Namur** que l'on vient de citer avec:
- La création très récente d'une nouvelle **chaire "E-gov"** qui pourrait intervenir comme élément dynamisant pour ce thème.
 - La notion de **Campus durable** : c'est une orientation qui est basée sur une forte volonté de l'université d'aller de l'avant dans cette direction. Il y a d'ailleurs, pour la première fois un vice-recteur au développement durable qui a été identifié dans le corps des autorités namuroises. Cette personne est responsable et est bien consciente de l'interaction avec la Ville et ses habitants, ce qui rend l'approche nécessairement collaborative.

Il y a plusieurs pistes qui sont envisageables :

1) les pistes mêlant aménagement urbain et redéfinition du campus. On sait qu'à terme, il y aura par exemple le travail des parkings souterrains au Palais de Justice avec la nécessité de créer un piétonnier, une sorte de "place de l'université" en cœur de campus qui pourrait aussi fusionner l'animation scientifique et citoyenne, une plus grande "perméabilité" du campus aux habitants et aux activités culturelles,

2) une vision plus infrastructurelle concernant l'essor/intégration de l'université dans la ville, avec une réflexion de nouvelles implantations ainsi que les actions qui visent à rendre le campus physique, donc les bâtiments plus durables

3) des actions sur le fonctionnement des services de l'université pour réduire leur empreinte écologique

- L'enjeu des animations touristiques, avec le développement des **nouvelles technologies dans l'offre touristique globale** : l'animation historique, archéologique et scientifique de la Citadelle, le futur centre des visiteurs qui aura l'occasion de faire la démonstration d'une belle scénographie qui intègre ces nouvelles technologies. C'est le chemin que l'on souhaite emprunter aussi pour la mise en valeur des souterrains. Mais aussi avec aussi un rôle possible de la "place de l'université" comme lieu culturel singulier, ainsi que les compétences universitaires en matière d'économie touristique et de marketing. Le réinvestissement déjà prévu à l'Université de Namur dans une politique d'attractivité internationale estudiantine accrue (surtout au niveau des masters) est aussi mentionné comme une composante possible de la thématique.

Rappelons aussi que l'Université de Namur est considérée comme le centre de référence européen à travers le **CRID** (Centre de recherches informatique et droit) sur toutes les questions qui touchent à l'implication des nouvelles technologies sur les enjeux sociétaux de manière large.

L'Université de Namur a exprimé son vif intérêt pour une participation active à un plan mobilisateur "Smart Namur", où elle pourrait jouer un rôle d'animation, de conseil et d'analyse en synergie avec d'autres partenaires namurois, peut-être en lien avec des acteurs internationaux. Le Québec est par exemple évoqué avec son CEFRIO.

- b) **KIKK Festival** : à l'initiative de jeunes namurois, il est devenu un festival de la créativité dans les cultures numériques qui explore les implications économiques et artistiques des nouvelles technologies à travers des Konferences, diskussions, eKsperiences, worKshops, un Kontest et une soirée de Kocktail. Le KIKK a lieu dans le cadre de la Semaine de la Créativité en Wallonie et est soutenu par les fonds régionaux Créative Wallonia. Il a acquis une renommée impressionnante tant en terme de participations que de nationalités diverses qui sont représentées.
- c) **L'Ecole Supérieure d'Infographie Albert Jacquard (ESIAJ)** qui a marqué un vif intérêt pour la démarche de la Ville en matière numérique et pour qu'un réel partenariat s'amorce entre nous. C'est l'école qui est considérée comme la première école à l'échelle européenne en matière d'infographisme.

Elle souhaite que la Ville joue un rôle moteur dans la concrétisation de quelques projets qui sont esquissés actuellement par les étudiants. Elle a demandé à la Ville d'être partie prenante au jury de sélection des meilleurs projets, notamment dans le cadre de leurs journées portes ouvertes pour que l'un d'entre-eux puisse se concrétiser après à Namur.

- d) Le **Café numérique** de Namur qui est une association de fait en cours de réflexion quant à la forme à donner prochainement à ce Café numérique, mais qui souhaite s'inscrire dans le réseau international des cafés numériques.

L'objectif est de promouvoir tout l'univers numérique à travers des conférences gratuites 1 fois par mois (3 conférences de 25 minutes séparées par des pauses, en semaine de 19h à 22h30). Ils sollicitent actuellement un partenariat avec la Ville, non pas pour obtenir des fonds mais pour disposer de temps, de visibilité et d'une mise à disposition gratuite de locaux pour tenir ces rencontres. Ils rassemblent entre 20 et 100 participants chaque mois à Namur. L'un de leurs prochains sujets sera vraisemblablement : « le développement du WIFI sur la ville de Namur ? »

- e) **AGORIA** : Fédération de l'Industrie technologique qui porte le projet de Smart cities community

La concertation évoquée supra existe déjà au sein de la plateforme Smart Cities Community qui réunit 350 représentants de villes, communes, entreprises et autres centres de connaissance au sein d'AGORIA. La Ville de Namur fait partie des membres d'AGORIA.

L'objectif de cette plateforme est de permettre l'échange d'informations et de solutions pour que les pouvoirs locaux puissent développer une vision de la Ville et traduire cette vision dans des plans d'actions.

- e) **Living Lab d'IBM**

Le principe ici est de faire de Namur un laboratoire en Recherche et Innovation, en partenariat avec la Ville elle-même. Le slogan de ces « Living lab » : « faites du Monde, votre laboratoire ». Nous avons déjà pu avoir plusieurs contacts avec la société IBM qui a choisi comme autre Living Lab, notamment, Québec, notre ville jumelée.

Les domaines d'application sont multiples : transport, mobilité, eau, énergie, social care (soins, logements, cohésion sociale,...),...

Les Living Lab d'IBM vont analyser les données qui existent à la Ville et en tirer des pistes d'aides à la décision. Les données resteront propriétés de la Ville.

Nous avons d'ores et déjà imaginé que cela pourrait se faire pour l'analyse de nos bâtiments communaux, puisqu'il y a là en matière d'énergie nécessaire au chauffage et au refroidissement des économies d'énergies potentielles de 8 à 10% qui peuvent résulter de cette analyse de données.

Une seconde piste est envisagée pour la mobilité routière au sein de la ville. Un tel partenariat ne nécessite à ce stade aucun engagement budgétaire. La facturation éventuelle qui pourrait en découler sera liée à la mise en œuvre des pistes projetées. Jusqu'à présent, cela n'engage à rien et certainement pas sur le budget 2013.

- f) **I'AWT**. L'Agence Wallonne des Télécommunications est situé à Namur. Et l'on n'ose penser que ce n'est pas le fruit du hasard ! Cette proximité territoriale facilitera bien entendu les échanges et interactions multiples avec cet organisme unanimement reconnu en Wallonie.

Namur mérite bel et bien sa 7^{ème} place acquise désormais au rang du classement d'Agoria et première ville de Wallonie.

Il faut maintenant accroître la visibilité et la lisibilité de la démarche, davantage la structurer pour que ce ne soit pas toutes des initiatives éparses.

Donc, on veillera à pouvoir, notamment avec la démarche d'IBM qui y est destinée, à essayer de structurer dans tous les champs cette démarche, mais il faudra probablement lui donner corps, la rendre palpable et la mettre dans un seul et même document qui permette de montrer la diversité des actions menées, les potentialités et une démarche labélisée probablement aussi.